

Au revoir Véronique &



30 ans après ses parents, Monsieur & Madame Laurent, Véronique a repris l'épicerie - café du village. En plus de l'utilité d'un commerce de proximité, Véronique par sa gentillesse, son dévouement, et sa discrétion a été au centre de la vie Seyssueloise. Pour beaucoup de nouveaux arrivants à Seyssuel, le premier contact du village, c'était elle.

Il va y avoir entre les habitués du café et de l'apéritif, du pain du journal, du délicieux Comté et de la savoureuse charcuterie, un très grand vide.

Le 30 mars 2016, une longue page de la « Vie à Seyssuel » s'est tournée. Mais il faut regarder devant, et imaginer l'avenir. Un autre jour pour Véronique, qui grâce à ses qualités de courage et d'écoute saura réussir sa reconversion.

Un autre jour pour Seyssuel, où le Maire et son équipe ont pris l'engagement, si Véronique arrêtaient son activité, de créer à nouveau un commerce d'alimentation pour éviter des déplacements quotidiens vers Chasse ou Vienne.

Merci Véronique pour tout ce que tu as apporté à la vie de Seyssuel. Nous ne t'oublierons pas. ■

Conseil Municipal des Enfants



Le premier conseil municipal des enfants s'est réuni ce mercredi 6 avril pour la première fois. Le projet nature d'un jardin potager a été présenté. Il s'agirait de mettre en place un carré à côté de l'atrium des le printemps 2016.

La commission intergénérationnelle organisera quant à elle, une veillée en décembre 2017 pour partager l'histoire et l'avenir du village. Enfin, la commission aménagement va travailler sur l'amélioration de la circulation dans le village pour les vélos et piétons. Plusieurs pistes ont déjà été pointées. Mais le projet est onéreux pour le CME et les petits élus ont décidé de sensibiliser les automobilistes aux bonnes règles de conduite. Une première séance réussie pour nos jeunes élus.

Seyssuel & Vous

N° 5 - Avril 2016

Edito



Chères Seyssueloises, Chers Seyssuelois,

Ce début d'année 2016 met à l'honneur la culture et le sport au sein de notre commune.

En effet, Fabrice PANNETIER, comédien Seyssuelois qui se produit sur les planches parisiennes, nous a fait l'honneur de produire la pièce de Théâtre « Room Service », sur notre commune.

Plus de 250 personnes sont venues assister à cette représentation, dont l'humour ravit l'ensemble des spectateurs.

De même, au cours de cette période, la MJC a proposé RESONANCE, consacrée à l'Arménie.

Tant au niveau des ateliers, que de la conférence et du buffet arménien proposé, le succès fut au rendez-vous, venant récompenser l'investissement des organisateurs.

Souhaitons que ces événements trouvent leur écho au fil des années, au sein de notre village.

Je le soulignais, en ce début d'année, nos associations sportives, ont permis à Seyssuel d'être récompensée comme commune la plus sportive du département dans sa catégorie. J'ai félicité les Présidents, membres des bureaux et autres bénévoles qui contribuent à proposer un panel variées d'activités.

Ce 19 Mars, notre commune fut également distinguée au titre de la commune la plus sportive de la Région. J'ai également tenu à associer à cette récompense,

celles et ceux qui furent à l'origine de la création de ces associations, ce trophée est également le leur. Cela conforte nos choix et orientations budgétaires pour notre village.

Ce numéro vous permettra une meilleure lecture de notre fonctionnement. La bonne gestion de notre commune nous permet une réelle capacité en termes d'investissements.

Celui relatif à l'aménagement du parc de loisirs est en cours puisque la consultation des prestataires est lancée.

En ce 1^{er} trimestre, se sont également tenues les réunions publiques relatives au PLU et au dispositif Voisins Vigilants. Elles ont fait l'objet d'une grande participation des habitants et d'échanges nourris et constructifs.

Enfin, au cours du mois de mars, Véronique MOURIER nous a annoncé son choix d'une autre orientation professionnelle. Je tenais à la remercier des échanges sincères que nous avons eus. Nous l'avons associée aux différentes étapes de l'aménagement de notre centre bourg ainsi qu'aux animations qui ont vu le jour. Je lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle carrière.

Nous travaillons, depuis un certain temps, avec Virginie NOVOTNY et les membres du Conseil à la prospection de commerces et services de proximité. Le départ de Véronique nous presse dans ces choix, mais nos discussions avec différents prestataires avancent pour que l'activité commerciale renaisse au plus vite.

Je souhaite leur aboutissement prochain afin de donner la dynamique voulue à notre centre village et impulsée autour de notre marché hebdomadaire.

Frédéric BELMONTE

LES 13/14/15 MAI 2016 WWW.SEYSSUEL.FR

SEYSSUEL

1^{ERE} EDITION

FAIT SA COMÉDIE

3 JOURS DE REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

DIRECTION ARTISTIQUE : FABRICE PANNETIER

VENDREDI 13 MAI LA SALLE DE BAIN D'ASTRID VEILLON	SAMEDI 14 MAI LES 2 TIMIDES D'EUGÈNE LABICHE	DIMANCHE 15 MAI L'AFFAIRE DONOVAN MAC PHEE DE FRANCK DIDIER ROOM SERVICE DE J-C BARC
---	--	---

INFORMATIONS EN MAIRIE : 04 74 85 15 24
ACHAT DES PLACES "SOIRÉE" OU "PASS WEEK END"

Contact Mairie

La mairie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi jusqu'à 19 heures

04 74 85 15 24
ou secretariat@seyssuel.fr

Pour toute information :
connectez-vous sur
www.seyssuel.fr

Un Plan local d'urbanisme pour Seyssuel

Pour un développement raisonnable dans un cadre de vie préservé

Des obligations

La Loi Alur rendra caduque le POS de Seyssuel en mars 2017.

Il convient de définir un PLU avant cette date avec un objectif minimum de constructions à réaliser.

Des exigences réglementaires

Le PLU est établi dans le cadre des contraintes réglementaires qui sont imposées à la commune.

Le SCOT Rives du Rhône qui planifie le développement des communes du bassin.

PLH de Viennaglo, outil de programmation de la politique de l'habitat avec lequel le PLU doit être compatible.

Objectif

Densifier le centre village plutôt que sa périphérie :

1. Pour conforter et assurer une offre commerciale
2. Pour faire perdurer une école qui depuis 2006 décroît
3. Pour préserver l'agriculture et maîtriser l'étalement urbain
4. Pour économiser en travaux sur des zones non raccordées

Avec un objectif de 160 logements construits en 10 ans soit 16 par an

Le PLU est un document de planification. Planifier n'est pas réaliser, c'est fixer un cadre !

Une méthode

Une commission ouverte et représentative.

Un cabinet d'étude confirmé.

Des réunions publiques et des rdv individuels.

A noter

Seyssuel, c'est 90% de logements individuels. 70 nouveaux logements déjà construits en 3 ans soit une moyenne > 20 par an.

Parc de Loisirs

Une centaine de Seyssuellois a répondu à l'invitation de Frédéric BELMONTE, Maire de Seyssuel à l'occasion de la présentation du projet de parc de loisirs



avec des jeux pour jeunes enfants sont prévus.

Le projet a fait l'objet d'une co-construction collective avec les seyssuellois puisqu'au-delà des multiples rencontres que le Maire a pu accorder sur ce point, deux réunions publiques ont eu lieu, réadaptant la démarche au fil de l'eau.

Plusieurs partis-pris incontournables ont entouré la démarche :

- Offrir à tous les Seyssuellois un lieu de rencontres agréable et parfaitement intégré dans l'environnement.
- Choisir des emplacements et des matériaux qui respectent au maxi-

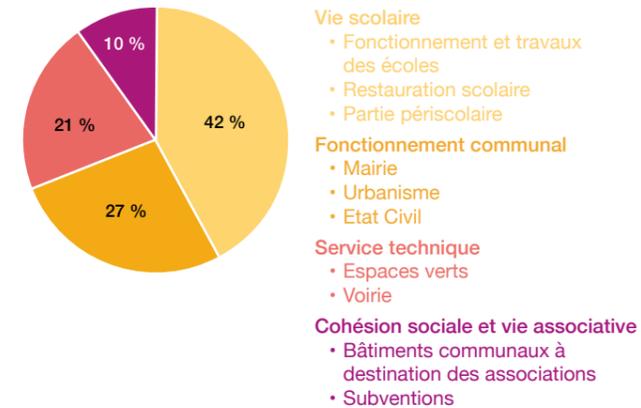
mum l'environnement proche, tout en restant un équipement de proximité, facilement accessible à tous, jeunes, famille, et senior.

- Mettre en place un cahier des charges strict encadrant l'usage des lieux qui seront particulièrement surveillés, au travers de la vidéosurveillance et de la présence du policier municipal. Les éclairages seront aussi adaptés à une utilisation non tardive dans la journée.

Les marchés publics lancés au printemps permettront au projet d'être livré en septembre de cette année. ■

Budget 2016

Lors de l'année 2015 et comme indiqué l'année dernière, la commission finances s'est attelée à mettre en place une analyse analytique des dépenses de la commune afin d'avoir une meilleure vision de ces dernières et de pouvoir les répartir en quatre catégories comme on peut le voir ci-dessous.



Vie scolaire

- Fonctionnement et travaux des écoles
- Restauration scolaire
- Partie périscolaire

Fonctionnement communal

- Mairie
- Urbanisme
- Etat Civil

Service technique

- Espaces verts
- Voirie

Cohésion sociale et vie associative

- Bâtiments communaux à destination des associations
- Subventions

Pour cette année 2016, le conseil municipal a décidé comme il l'avait annoncé, de ne pas augmenter les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière). L'ensemble des projets prévus pour 2016 a été intégré dans le budget et un bilan sera fait en fin d'année.

La Commission Finances reste à votre écoute pour toutes questions supplémentaires. ■

Rappel

L'élaboration d'un budget municipal est réalisée par la Commission Finances en partenariat avec l'ensemble des commissions municipales.

Le budget sert à prévoir et autoriser les recettes et dépenses pour l'année à venir.

Le principe est d'équilibrer d'une part les recettes et dépenses de fonctionnement (gestion courante et régulière de la commune) et d'autre part les recettes et dépenses d'investissement (modification de la valeur du patrimoine).

Fonctionnement

2 223 548,64 €



Dépenses

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Auto Financement
- Dépenses Fonctionnement

2 223 548,64 €



Recettes

- Impôts et taxes
- Excédent antérieur reporté
- Dotations et participations
- Produits des services

Investissement

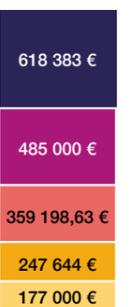
1 887 225,63 €



Dépenses

- Immobilisations en cours
- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunts
- Dépenses Investissements

1 887 225,63 €



Recettes

- Auto Financement
- Produits des Cessions
- Recettes Investissements
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

Les projets 2016

1. Construction d'un espace de loisirs

Suite à plusieurs réunions avec la population seyssueloise, le projet de terrain de proximité s'est mué petit à petit en un vrai espace de loisirs permettant la rencontre entre seyssuellois de tout âge. Les travaux seront lancés courant 2016.

2. Continuité du dossier Rénovation des écoles

Des travaux d'importance sont à réaliser aussi bien en maternelle qu'en école élémentaire, rendant les lieux plus confortables mais aussi plus conformes. Cette année une remise aux normes des sanitaires de l'école primaire va être entreprise.

3. Renouvellement du parc automobile pour les services techniques.

4. Mise en conformité APMR

Afin de se mettre en conformité avec la loi, la mairie a mis en place un plan de mise en accessibilité des différents bâtiments de la commune afin de pouvoir recevoir toutes les personnes à mobilité réduite..

5. Mise à niveau de l'éclairage public en basse consommation.